L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN 13 MARS.

FEUILLETON.

LE BARON DE TRENCK,

PAR MM. OCTAVE FÉRÉ ET D. SAINT YVES

DEUXIÈME PARTIE.

L'EXIL.

I.

L'HOSPITALITÉ DU TISSERAND.

(Suite.)

Voici quatre florins... Après les dépenses que nous avons faites dans cette maison, après l'achat de quelques vêtements indispensables, tant les nôtres étaient hors d'usage, c'est tout ce qui nous reste... Partageons... et que le ciel nous guide!

Hermann le laissa parler sans l'interrompre. Quand il eut fini, au lieu de tendre la main pour recevoir l'argent que son compagnon lui offrait, il baissa tristement la tête, et deux grosses larmes roulèrent dans ses yeux.

—Ingrat! dit-il enfin, que vous ai-je fait pour mériter une pareille injure!... Quoi! vous m'avez empêché de me tuer dans les fossés de cette forteresse; vous m'avez emporté dans vos bras, au péril de votre vie!... Pendant ces trois dernières semaines, vous m'avez veillé comme un frère, et tout cela pour venir à présent me dire: "Séparons-nous!"

Il fallait donc me laisser faire quand je voulais me percer de mon épée... C'eût été plus humain! c'eût été d'un meilleur sentiment!...

—Hermann! que dites-vous là, mon ami!...

—Votre ami, votre dévoué, oh! oui.... Est-ce que mon existence sera jamais assez longue pour m'acquitter de ce que je vous dois!... Est-ce que je peux vivre sans vous!... Ce coup d'épée que je me rappelle comme vous, ce vieillard que vous m'avez empêché de déshonorer, est-ce que tout cela n'attache pas!...

Partez donc!... allez où vous voudrez... Nous verrons bien si vous aurez le cœur d'empêcher que je vous suive, fût-ce sous la zone torride, dans les glaces du pôle, ou dans les cachots de notre maître!

Des dangers!... tant mieux! Je serai là pour vous couvrir de mon corps.

Quoi encore! La fatigue!... la faim!... Si vous êtes fatigué, morbleu! je suis guéri, et c'est moi qui vous porterai.... Si le pain vous manque, eh bien! je jeûnerai avec vous! Nous nous consolerons ensemble.

Baron de Trenck, à quand le départ?

—A ce soir, mon ami, mon frère!... s'écria Trenck, remué jusqu'au fond de l'âme, et il l'attira dans ses bras par une étreinte attendrie.

Quelques heures seulement restaient à nos héros pour leurs préparatifs et la Providence leur envoya une bonne fortune.

Lorsque Trenck était prisonnier à Glatz, et que le colonel Pisani n'avait pas encore jugé à propos de lui interdire les visites du dehors, il avait eu occasion d'obliger un gentilhomme de la ville de Neurode, voisine de la citadelle, en lui prêtant une somme de cent ducats.

Depuis son arrivée à Braunau, cette créance lui était revenue à la mémoire, et, poussé par la nécessité, il avait adressé une réclamation à son débiteur. Celui-ci n'était pas en fonds, toutefois, pour ne pas faire banqueroute complète à un galant homme, dans une situation aussi pénible, il lui envoya trois ducats, une paire de pistolets de poche et un fusil léger.

Pour nos fugitifs, cette petite somme et ces armes d'une certaine valeur étaient un trésor:

Ils achevèrent de payer les avances du bon Mathias Frock, qui ne voulut rien accepter au delà de ce qu'il avait déboursé ou emprunté, et vêtus de la façon la plus précaire, au regard surtout à la saison, ayant en poche quelques florins à peine, se confiant à Dieu et à leur courage, ils attendirent la nuit.

Elle arriva bientôt, ils firent des adieux touchants au tisserand, leur hôte et se glissèrent dans les ténèbres par les sentiers détournés qu'il leur indiqua, afin de déjouer la surveillance occulte dont ils se sentaient circonvenus.

Hermann avait conservé son épée; Trenck portait ses pistolets cachés sous ses vêtements, et le fusil chargé sur son épaule.

Ce fut dans cet équipage que les deux amis se mirent furtivement en route, le soir du 24 janvier 1747 (date authentique), pour accomplir une des plus téméraires aventures dont les annales des voyages auront jamais fait mention.

II.

INCIDENTS DE NUIT.

Voilà nos deux aventuriers partis, aussi allègrement que s'il eût été question d'une promenade ou d'une partie de chasse.

Une promenade!.... Il ne s'agissait de rien moins que de contourner la Silésie prussienne tout entière, en traversant une partie de la Bohême, de la Moravie, de la Silésie autrichienne et du duché de Posen, en Pologne, sans autres ressources que celles que nous leur connaissons, pour vivre et pour se protéger contre les embûches probables de leurs anciens compatriotes et compagnons d'armes.

Les premiers jours, tout alla bien.

En dépit du froid, de la pluie glacée, de la boue ou de la neige, on faisait des étapes de six, huit, dix et même de douze lieues, mangeant le pain noir du paysan, quand le fusil de Trenck n'abattait pas une pièce de gibier plus ou moins domestique.

On couchait dans une grange, dans une chaumière, quelquefois, mais rarement, dans une auberge; ou vendait, par-ci par-là, à quelque brocanteur juif, un menu détail de toilette, ou un objet ramassé sur la route.

La fatigue n'avait pas de prise sur Trenck, mais le pied encore faible d'Hermann ralentissait l'élan de nos voyageurs, et les obligeait à de fréquentes haltes.

Cette communauté d'infortune, supportée avec vaillance, établit fort vite entre eux une confiance, une intimité, une solidarité à toute épreuve.

Livré à lui-même, Trenck, avec son caractère impétueux, n'eût pas manqué de commettre des imprudences qui lui eussent créé de grands embarras. Hermann, que de dures expériences et la disgrâce qu'il avait fait casserner à Glatz, rendaient, au moins pour un temps, plus calme et plus réfléchi, avait pris sur lui un tel ascendant que toujours ses avis finissaient par prévaloir, au grand avantage de l'association, ce qui n'empêchait pas, lorsqu'il le fallait, le brave officier, de se montrer digne de son compagnon, par la fermeté et la hardiesse.

Le seul accident qu'ils éprouvèrent avant d'entrer en Pologne tourna à leur avantage.

Un capitaine autrichien les arrêta sur la frontière et les fit conduire sous bonne garde à son supérieur, en les obligeant à rétrograder de quelques lieues.

Mais cet officier, touché de la triste situation de Trenck, qu'il connaissait de réputation, et qui n'eut qu'un mot à dire pour être libre, le congédia avec Hermann en leur prêtant deux bons chevaux et quelques ducats, qui leur furent fidèlement rendus par la suite.

Parvenus en Pologne, ils commencèrent par renvoyer les chevaux et prirent à pied leur chemin.

Ici les difficultés s'accrurent: les villages, peuplés de juifs très hospitaliers entre eux, l'étaient très peu pour des chrétiens, et, pour ménager leur bourse, nos voyageurs se trouvaient parfois contraints de se refuser le luxe d'une auberge, et de marcher toute la nuit par un froid des plus vifs.

Ce qu'il leur arrivait de plus heureux, c'était de se dédommager sur les innombrables, recrues prussiens et saxons qui infestaient le pays.

Attirés par la haute taille de Trenck, ces marchands de chair humaine lui offraient, ainsi qu'à son compagnon, de copieux repas, dont nos amis profitaient, en ayant soin de ne pas se laisser griser, ainsi que cherchaient à le faire les tentateurs, auxquels ils brûlaient gaillardement la politesse, ce qui, l'on en conviendra, était de bonne guerre avec de pareils coquins.

Ils avaient fait ainsi de trente à quarante lieues au delà de la frontière autrichienne, lorsqu'un soir ils atteignirent un gros bourg d'assez bonne apparence, où ils résolurent de s'arrêter jusqu'au lendemain matin.

Ils entrèrent dans l'auberge la meilleure ou la moins mauvaise, y demandèrent une chambre à deux lits, et, au préalable, se firent servir à souper dans la salle commune.

Ils étaient consciencieusement occupés à satisfaire un appétit surexcité par une marche forcée de plusieurs heures, lorsqu'ils virent entrer trois individus d'apparence aisée, qui se donnaient pour des marchands se rendant à un marché des environs.

Ces nouveaux arrivants étaient venus dans leur voiture avec un domestique et un cocher, mais un accident, facile à réparer, avait forcé ces derniers d'avoir recours à un charron.

Sachant que malgré le peu d'importance de l'avarie, leur voiture ne serait prête que très tard, les trois marchands annoncèrent à l'aubergiste qu'ils coucheraient chez lui.

Puis, sans s'occuper de Trenck ni de son compagnon, qu'ils avaient à peine honorés d'un regard, ils s'installèrent à une table éloignée de la leur, et commandèrent un repas qu'ils attaquèrent avec méthode et qui ne tarda pas à les absorber complètement.

Toujours sur leurs gardes, Trenck et Hermann observaient en silence les trois compères, et cherchaient à saisir quelques unes de leurs paroles.

Mais elles étaient si rares, elles accusaient une si parfaite insignifiance, que bientôt les deux amis cessèrent de se préoccuper de ce voisinage, achevèrent tranquillement leur souper, et prièrent ensuite l'aubergiste de les conduire à leur chambre.

Pour cela, il fallait traverser une cour étroite et fangeuse, à l'extrémité de laquelle s'élevait une mauvaise construction presque tout entière en bois, et le long du premier et unique étage de laquelle régnait une galerie ouverte également en bois, et à laquelle on accédait par un escalier extérieur sans abri.

La chambre destinée à nos amis s'ouvrait sur la galerie, et son délabrement répondait au reste.

Une table grossière et boiteuse, taillée dans une tranche énorme de châtaignier, deux escabeaux débités dans un tronc de même arbre, deux grabats où la paille seule ne manquait pas, voilà le mobilier de ce logement. Mais, après tout, c'était exactement celui qu'on trouvait alors dans les autres auberges de Pologne, tenues généralement par des juifs. Les villes seules possédaient des hôtels, et l'on y rançonnait les voyageurs en conséquence.

L'hôte, peu parleur, posa sur la table une lampe fumeuse, souhaita une bonne nuit aux deux étrangers, qui, de leur côté, n'étaient pas en veine de conversation, et se retira.

Trenck, accablé de lassitude, ne prit pas même la peine de se débarrasser de ses vêtements.

Il se jeta tout habillé sur son lit.

Hermann, quoi qu'il eût d'aussi bonnes raisons que son ami pour chercher le repos, ne se décida à l'imiter qu'après certaines précautions conformes à la prudence de son caractère.

En passant l'inspection des lieux, il reconnut que le logis qu'on leur avait donné était entièrement isolé de l'habitation et des constructions principales, et que, si la porte s'ouvrait sur la galerie, la fenêtre, qui lui était opposée, donnait sur un terrain entouré de haies.

On pouvait supposer que c'était un jardin, mais en ce moment, et sous les plaques de neige à moitié fondue qui le couvraient, sur lesquelles tranchait la lumière des ténèbres, cet espace offrait le triste aspect d'un champ stérile, semé de ronces et de pierres. Rien qu'à le regarder, on éprouvait un redoublement de froid.

La plus lugubre silence, interrompu de temps en temps par des rafales de bise, régnait de ce côté; au loin, pas une lumière révélant une habitation.

Un va-et-vient discret, celui sans doute des gens de service, indiquait que, de l'autre côté, on veillait encore dans l'auberge.

Hermann s'assura que le verrou était poussé, puis, par un excès de précaution, il jeta un coup d'œil sur les pistolets déposés par Trenck sur la table, les plaça tout près de la lampe, dont il ravive la mèche, pour la laisser brûler, et, après avoir ainsi la carabine à sa portée, il gagna son lit, sur lequel il s'étendit, comme Trenck, tout habillé.

Le silence d'après il dormait comme lui.

Depuis combien de temps les deux voyageurs goûtaient-ils les délices de ce repos réparateur? Nous ne saurions le dire; mais un coup léger frappé à leur porte les arracha brusquement à cet éveil des fugitifs, qu'un rien suffit à troubler, si profond qu'il soit en apparence, tant la menace d'un danger toujours présent prête de subtilité à nos sens.

Hermann était déjà debout, et Trenck se frottait les yeux assis sur son séant.

—On a frappé, dit le premier à voix basse.

—Oui, frappé encore, dit Trenck.

Et en effet, un second coup, un peu plus fort que le précédent, venait d'être appliqué contre la porte.

—Qui est là?... demanda Hermann en donnant à sa voix une énergie capable de montrer qu'il était sur ses gardes.

—Ouvrez, c'est un ami, répondit un accent qui, à travers la porte, essayait de s'assourdir et se fit adoucir.

Ces répliques furent échangées dans la langue du pays, familière aux deux proscrits.

—Revenez demain, dit à son tour Trenck d'un ton bourru et dans le même idiome; nous n'ouvrons point pareille heure; nous sommes étrangers et n'attendons pas d'amis.

—Pardonnez-moi, monsieur le baron, reprit la voix, et cette fois dans le plus pur allemand, les amis viennent sans qu'on les attende... Il y va pour vous d'un intérêt pressant... Ouvrez sans crainte....

De la crainte! un tel mot aurait pu faire supposer que cet ami inconnu avait peu fréquenté l'homme auquel il parlait, et dont il savait la qualité. A moins que ce ne fût une ruse pour le prendre par la vanité, qui était, nous ne le savons que trop, l'une de ses faiblesses.

Effectivement, sous ce coup d'éperon, ainsi qu'un cheval fougueux, Trenck bondit frémissant, et, avant qu'Hermann pût s'y opposer, il avait tiré le verrou.

—Qui que vous soyez, entrez donc! exclama-t-il d'un ton de défi furieux.

Hermann, non moins énergique, mais toujours plus sage, sauta sur les pistolets, placés à sa portée, et en faisant ostensiblement craquer les ressorts.

Mais la porte, poussée du dehors, au lieu de s'ouvrir toute grande, ne fit que s'entre-bâiller à demi, avec une discrétion calculée.

La voix cependant n'avait parlé que d'un ami, et ce furent deux hommes qui se glissèrent, plutôt qu'ils n'entrèrent dans la chambre.

L'un poussait l'autre devant lui, et ne l'eût pas plus tôt suivi, qu'il referma sur eux le verrou, avec un soin et une attention remarquables.

(A continuer.)

AYEZ CONFIANCE EN NOUS!

Grand Bal Paré et Masqué de Pompiers,

DONNÉ par la Compagnie de Pompiers d'Orléans No 21, à la Salle Mascarade,

MARDI, 19 MARS 1867.

(Soir de la St-Joseph.)

DIRECTEURS

I. N. Marks,	J. Leidner,	A. Dupremont,
Walter V. Crouch,	W. P. Ellison,	J. P. Montamat,
V. Donnorelle,	V. Shehr,	Alfred Meilleur,
James Buckley,	Henry C. Dean,	Henry Degre, Jr.
James Aylsa,	Thos. Mead,	A. Mascaro,
J. Vaque,	D. Booth,	A. Burger,
George Clark,	L. E. Lecrale,	Jos Hernandez,
A. Gastinel,	Beni. Faith,	Eug. Hacker,
V. Hébert,	Paul T. Abadie,	M. Connor,
L. Hupin,	P. Ackerman,	Louis Brevier,
John Cook,	A. Coma,	M. Brisolara,
J. Triay,	W. Lemoney,	A. Kleinert.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS.

Ph Hoffman,	Ad. Eberhardt,	A. J. Pardo,
J. Hanerlin,	Jno Buckley, Jr.,	Jno V. Norton,
A. F. Quere.		

COMMISSAIRES.

P. Ramos.	J. A. Molaison,	Benj. Faith,
Alf Meilleur,	Eug. Hacker,	A. McNeil,
Wm. Higgins,	R. Villarrubia,	J. B. Eckart,
P. Boston,	Chas Crouan,	P. Schwalb.

COMITÉ DE RÉCEPTION

Jno Pierre,	Jas. Claire,	J. H. Keller,
L. Brevier,	F. J. Koerner,	Jno. Baldwin,
L. Schair,	C. Reichner,	Chas L. Volz,
Jno. Heyden,	Sid. S. Gill,	Chas. Williams,
J. Hoth,	V. Alberstadt,	F. Shehr.
	A. G. Ocaman.	

On peut avoir des billets d'invitation pour dames en s'adressant à F. J. Koerner, rue de Chartres No 106; M. Jno V. Norton, rue Carondelet, No 69; M. Ph. Hoffman, au coin des rues St-Pierre et Roman; M. J. B. Eckart rue du Canal, No 140, ou à l'un des Directeurs ou membres de comités, donnant les noms et les résidences en plein.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par le comité.

Toutes les personnes masquées devront, avant d'entrer dans la salle, se démasquer devant le comité nommé à cet effet.

Prix du billet—DEUX PIASTRES. On peut s'en procurer sur demande à l'un des Directeurs ou membres des comités. 12 mars—au 19

Grand Bal Paré et Masqué

DONNÉ PAR

LES JEUNES GENS DU STOCK LANDING

Dans la salle de Paul Lacroix, encoignure Chippewa et Louisiana Avenue.

MARDI, 19 MARS (soir de la St-Joseph.)

—COMMISSAIRES—

JEAN MARIE COUGET	PROSPER FAUDOUAS
BAPTISTE SENAC	Geo. MOSCOU
HONORE TEZE	VICTOR CASTAIN
MATHIEUX TARENT	ANTOINE DOLIAC
SIMON CASTAIN	J. PIERRE VETTES.

W. HOFFMAN.

Prix du billet.......... $1.

On peut avoir des billets d'invitation en s'adressant à l'un des commissaires, ou au café de Paul Lacroix, coin Louisiana Avenue et Chippewa. Personne ne sera admis dans la salle de bal avant de s'être démasqué devant le comité. 12mars—8f

Bal de la Société Suisse

De Bienfaisance et d'Assistance mutuelle,

DONNÉ SAMEDI, le 30 mars 1867, à la salle de la Compagnie Allemande, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

DIRECTEURS.

J. P. Klaiber*	C. Th. Forster*	A. Gasser*
M. Winteler*	A. Barbey*	C. Schumacher,
Piaget,	J. M. Heesly*	H. Weissenbach,
F. Gautier,	M. Jenny*	G. Fetzer,
H. Messonier,	B. Wieser,	Wm. Forster.
	Jno Darms.	

* Comité d'organisation.

COMITÉ D'INVITATION.

C. Th. Forster 86 rue de Chartres,
M. Winteler, 52 rue Bienville,
G. Fetzer, encoignure Bourbon et Ste-Anne,
H. Messonier, 11 rue Front,
F. A. Bachler, encoignure Casacalvo et Français.

Prix du billet.......... $2.00.

Les invitations pour dames sont à réclamer auprès des membres du comité d'invitation. 8 mars—au 30.

Grand Bal Paré et Masqué,

LE SAMEDI 16 MARS 1867,

A LA NOUVELLE SALLE D'ORLEANS.

DIRECTEURS.

A. Sambola,	C. Ramel,	J. P. Montant,
O. Remond,	M. A. Calongne,	A. Gastinel
E. A. Bonnier,	G. Bercier,	A. R. Brieugne,
L. Martin,	L. Power,	J. J. T. Fauchard,
L. Labroule,	R. Martin,	F. de Lagarrigue,
O. Calongne,	A. J. Lewis,	A. Pinche, Jr,
J. B. Preux,	O. G. Brieugne,	J. C. Bauer.

COMMISSAIRES.

M. A. Calongne,	R. Martin,	F. A. Bonnier,
E. de Lagarrigue,	J. C. Bauer,	L. Power,
O. L. Brieugne,	C. Ramel.	

Prix du Billet.......... $2 00

On peut se procurer des billets chez MM.
Bauer, rue Royale, 193;
A la Maison Blanche, rue du Canal;
D. Lopez, enc. Canal et Dauphine;
A. Dudoussat, enc. Royale et St Louis;
Et aux principaux magasins de musique.

Aucune Dame ne sera admise sans une invitation du Bureau des Directeurs.

Toute demande de pour obtenir des invitations de Dames doit spécifier les noms et les adresses. Après vendredi 15 on ne délivrera aucune invitation de Dames. Des propositions seront reçues pour la location du Vestiaire et de la Buvette et du Restaurant jusqu'au 14 mars, au bureau de l'AVENIR, rue de Chartres, No 201. 10 mars

3me Grand Bal Paré et Masqué

De la Société de Bienfaisance des JEUNES GENS.

AU THÉATRE DE L'OPÉRA,

Mardi, 19 Mars 1867 soir de la St Joseph

Directeurs:

J. Dabelen,	Geo H. Braughn,	N. F. Ansman,
C. Keller,	A. Sambola,	M. C. Falk,
L. A. Richard,	J. Birl,	E. Deblanc,
P. White,	C. O. de Iein,	E. F. L. Revela,
J. A. Hess,	J. H. Clerc,	Wm. Lewis,
P. Stoff,	T. Ivey,	A. Doiro,
P. Gehlbach Jr.	J. Schumacher,	J. Strohmeyer,
W. Scott,	W. Reise,	S. Sutter,
C. Moore, Jr.,	J. Valentin,	A. Hines,
F. Torre, Jr.,	A. Martin,	L. A. Gelstom,
E. C. Abadie,	C. Schmidt,	A. Ferpere,
E. Lambert,	J. J. Barbarot,	C. Krause.

Billet d'Entrée.......... $3 00.

Les Messieurs qui désireraient obtenir des billets d'invitation de dames pourront en obtenir en s'adressant à l'un des Directeurs, ou à A. Martin, 145 rue de la Vieille Levée, J. Clerc, 189, rue Ste Marie, 4me District, F. Schumacher, encoignure Court et Grands Hommes.

Aucune dame ne sera admise sans une invitation du Bureau des Directeurs.

Toute demande pour obtenir des invitations de dames doit spécifier les noms et les adresses.

Après le lundi, 18 mars, on ne délivrera aucune invitation de dames.

Des propositions seront reçues pour louer la buvette et le restaurant.

On peut obtenir des billets de cavaliers en s'adressant à l'un des Directeurs. 9 mars—au 19

Grand Bal Paré et Masqué de Société

dans la belle salle neuve de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

St-Joseph, Mardi soir, 19 Mars 1867.

DIRECTEURS:

A. Pons,	A. D. Barnoudy,	S. Sbisa,
F. Aurtes,	M. Pons	J. V. Colgnard,
F. Rutt	F. Berry,	And. Pons,
A. Lefevre,	J. S. Shaw,	A. Bachman,
E. Michell,	C. H. Pierce,	F. Genere.

On peut se procurer des invitations pour dames en s'adressant à M. A. Pons, No 281, Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital, ou à l'un des directeurs ci-dessus, en indiquant le nom et le domicile de la personne.

Aucune dame ne sera admise sans une carte d'invitation approuvée par le comité.

Billets: $2 — se trouvent entre les mains des membres du comité.

Des propositions seront reçues jusqu'au 16 mars pour louer la buvette, le restaurant et le vestiaire.

8 mars—au 1

Mme. GROUX,

ARRIVANT DE PARIS, OU ELLE A FAIT UN CHOIX DE

MASQUES ET DE COSTUMES

De la plus grande fraîcheur,

avise sa nombreuse clientèle, et le public en général venir visiter son magasin

93......RUE CONTI......93

de—lmo 2e mars

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR

TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c., &c.

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er nov—

J. CORSON..........JOHN S. GROVE

Corson & Groves,

Rue Poydras No 144—Côté Sud.

MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poêles, chaudières, grates, ferblanterie unie et ornée, articles à fer-blanc, articles en cuivre et articles de ménage. Ils ont constamment un stock complet sur lequel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils vendront à bas prix.

G. W. DUNBAR & FILS,

LIQUEURS

DE TOUTE ESPECE,

Sirops, fruits conservés, vins.

12 & 14 rue St-Louis, 12 & 14

J. A. OELLES,

Architecte et Entrepreneur,

30......RUE CARONDELET......30.

THEATRE DE L'OPERA.

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.

PAUL ALHAIZA..........Directeur.

Mercredi, 13 mars 1867.

Représentation extraordinaire avec le concours des

BENI ZOUG-ZOUG,

Première représentation

LES NOCES DE JEANNETTE,

Opéra comique en 1 acte, de M. V. Massé.

Première représentation de

LA VEUVE AUX CAMÉLIAS,

Vaudeville en un acte.

On commencera à 7 heures et quart. 13 mars

Théâtre St-Charles.

Propriétaires......BEN DE BAR & S. EDDY

Mercredi soir, 13 mars.

BÉNÉFICE de Mlle ALICE PLACIDE.

THE BELLE OF THE FAUBOURG, drame en trois actes. Le spectacle se terminera par THE FRENCH SPY. 13 mars

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Directeurs et Propriétaires.
J. KITTRIDGE..........Trésorier.

A partir du 12 mars, Représentation tous les soirs et, Les Samedis, à midi.

CHANGEMENT D'HEURES—Les portes s'ouvrent à sept heures moins un quart—Le spectacle commencera à huit heures du soir.

NOUVEAUTÉ ET SENSATION!

HARRY McCARTHY, le favori du peuple, et les ARTISTES DE L'ACADÉMIE.

Grand Ballet,
Pantomimes,
Incomparables excentricités nègres,
Comédies,
Exercices Gymnastiques,
Romances.

11 mars

LE CIRQUE. LE CIRQUE.

La Ménagerie—La Ménagerie.

Dernières représentations sous la vaste tente dans la rue des Magasins, entre les rues Girod et Julia.

DIMANCHE, LUNDI, MARDI, MERCREDI ET JEUDI.

10, 11, 12, 13 et 14 MARS 1867.

Les portes s'ouvrent à 7 heures du soir.

Grande représentation pour les familles, tous les jours de la semaine, à 2 heures de l'après-midi. 10 mars

Musée du Crescent City.

RUE ST-CHARLES, Nos 46 & 48.

[EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

E. W. Schaffer..........Directeur.

LE SPECTACLE le plus attrayant de la saison. La REINE ENORME pesant 702 livres. JOHN BATTERSBY, le squelette vivant; le Professeur Greiner, le souffleur de verre de Bohême et ses trois machines à verre, à vapeur fonctionnant constamment.

LA GRANDE MÉNAGERIE AMBULANTE D'AMES, composée de lions d'Afrique, de tigres, de kangarous, de gorilles, de singes, de lions du Mexique, de cochons du Japon, de la merveilleuse famille heureuse, LA BELLE LOUISE, la fameuse reine de lions, qui entre dans la cage et y étonne tout le monde; LA GRANDE EXPOSITION D'OISEAUX DE L'AUSTRALIE, de LUCARD, et PLUS DE DIX MILLE CURIOSITÉS.

dont l'énumération serait trop longue.

De nouvelles curiosités arrivent journellement.

Entrée, 50 cents.—Enfants, 25 cents.

P. S.—Ne vous trompez pas d'endroit—en face de l'Hôtel St-Charles. 3oct—6m

VILLES DE BAINS.

STEAMER CREOLE!

Pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.

Le beau steamer

CREOLE,

En marcheur et à basse pression, capitaine CHARLES WALKER, reprendra le service régulier, entre la Nouvelle-Orléans et les susdites villes, comme suit:

Les MARDIS et les JEUDIS—à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin du chemin de fer Pontchartrain.

Les SAMEDIS—à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.

AU RETOUR: — Il partira d'Ocean Springs tous les MERCREDIS SOIR VENDREDIS MATIN et DIMANCHES SOIR.

Il sera donné avis de la reprise du service de Pascagoula.

Ces voyages et départs se feront régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus de détails, s'adresser à

PETER MARCY, Rue Carondelet, No 35.

7 mars—1m

Bateau régulier de la Rivière Rouge.

Pour Jefferson, Shreveport, Grand Bayou, Grand Ecore, St Maurice, Cotile, Alexandrie, débarcadères Norman, Barbin et tous les débarcadères intermédiaires — Le bateau à vapeur STARLIGHT, capt. Chas. Hayes, commis C. Hayes, part MERCREDI, 13 du courant, à 5 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à Wm M. SURLS, rue Nlle Levée, No 8, DONOHUE & WINBURN, rue Tchoupitoulas, No 2. 12 mars—1f

Paquebot journalier de la malle des Etats-Unis, en reliant au Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

A partir de cette date, le bateau à vapeur ANNA E, capitaine E. B. Trinidad, commis Van B. Vinson, partira de Brashear tous les jours, y compris le dimanche, à l'arrivée du train des chars de la Nouvelle-Orléans, touchant régulièrement à Pattersonville, Centreville, Franklin, et la Nouvelle-Ibérie. A son retour il quittera la Nouvelle Ibérie tous les jours, à 11 heures A. M. et arrivera à Brashear à temps pour le départ des chars à 1 heure de l'après-midi, pour la Nouvelle-Orléans.

Agents—PRICE, HINE & TUPPER, 35 rue Carondelet;

24janv—2m.tlj. ROBERT HARE, 35 rue Carondelet

Bateau de la Nouvelle-Orléans et du Bayou Sara.

DEUX FOIS PAR SEMAINE,

Le Mardi, à 5 heures P. M., et le Samedi, à 10 heures du matin

Pour Bayou Sara, Waterloo, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires de la côte — Le magnifique paquebot Iberville, capitaine Emile F. Gee, commis J. U. Landry, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. RETOUR: Il partira de Bayou Sara tous les DIMANCHES et MERCREDIS à 8 heures du soir.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. S. SELF, rue Tchoupitoulas, No 4,
3 mars J. J. COMAUX, rue St-Louis, No 4.

Compagnie de Paquebots de Bayou-Sara.

ARRANGEMENT PERMANENT.

A partir de DIMANCHE, 10 du courant, les bateaux de la Compagnie partiront comme suit:

Wild Wagoner, capitaine W. B. Greathouse, commis Geo Troxler.

Les Dimanches, à 6 heures du matin
" Mercredis, à 9 " "
" Vendredis, à 9 " "

Lafourche, capitaine V. B. Sarano, commis J. C. Libano,

Les Mardis à 5 heures du soir,
" Samedis à 10 heures du matin.

Nina Simms, capitaine S. Hess, commis P. F. Minor.

Les Lundis, à 5 heures du soir,
" Jeudis, à 5 " "

Le SIMMS et le LAFOURCHE s'arrêteront, comme auparavant, à tous les débarcadères. Le WAGONER recevra tout fret pour Donaldsonville, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou Sara, mais ne prendra pas de fret pour les autres débarcadères à moins que le dit fret ne soit suivi d'un passager.

J. J. BROWN, Surintendant-Général.
CELLOS & GWARTNEY, RIPLEY & CO., Agents

8 mars—1 m

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à décortiquer, des moulins à scie, des presses à coton, des vis de Newell, des bouches à fourneau, des grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de machines pour la ville.

LEEDS & CO.

CHAMPAGNE Carte Blanche

de Bouché Fils & Co, de Mareuil sur Ai

PAUL ADOUE & Co, seuls Agents, 29 rue Toulouse, NOUVELLE-ORLÉANS.

19janv—3m

RESTAURANT ET BAR-ROOM à Vendre

Mobile (Ala)

Un magnifique RESTAURANT FRANÇAIS, avec ou sans un bar-room, le plus populaire et mieux situé de Mobile [Ala].

Vendu seulement pour cause de départ. S'adresser par lettre ou en personne, à M. GUION, Opal Restaurant, Mobile [Ala]. 22 fév—1m

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN, propriétaire,

No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants.—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux; ainsi que la cave, qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

27janv—

RESTAURANT ST-LOUIS,

Tenu par Henri Barthe.

Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois, à des prix modérés.

M. Henry Barthe ayant agrandi son établissement en y ajoutant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement avec leurs familles. 14 novembre—

E. RICHARD

Fabricant de Billards,

160..........RUE STE-ANNE..........160

ETANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés, au choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont de genre moderne, en bois de rose, chêne ou noyer, table en marbre ou en ardoises, et ont des BANDES DE KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment.

On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, des draps, des procédés, du blanc, en un mot tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.

Il remplit avec soin et sans retard les ordres qu'il reçoit par la Poste. S'adresser à

E. RICHARD, Boîte 1718,
24 avril Bureau de Poste de la Nlle Orléans

JACOB OTT, Entrepreneur,

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 25, Cercle Tivoli, ou chez L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptement.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

ARRANGEMENTS D'HIVER.

A dater du SAMEDI, 13 OCTOBRE 1866, les convois partiront comme suit:

DE LA VILLE. DU LAC.

[illegible]

Aller au Lac et en revenir le même jour—30 cts. Les personnes qui désirent s'arrêter à la station devront s'adresser au conducteur avant le départ.

F. PANDELLY, Surintendant.

MALADIES

M. F. GAUDOX, pharmacien-élève de l'École de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.

Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, rétrécissements, gleet, dartres, boutons, taches blanches et toutes les maladies provenant d'un sang vicié (chez les deux sexes) sont radicalement guéries.

Consultations gratuites de 9 à 11 heures du matin.

F. GAUDOX, pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.

Marchandises sèches,

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX,

En gros seulement.

BLANCAND & GUITET,

RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.

L'ouverture du nouveau stock de saison vient d'avoir lieu.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANS-ATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

DE LA NLLE ORLEANS	Prix. 1re Classe	Entrepont	Port
St-Thomas	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Havane	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porto Rico	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nègre	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Santiago de Cuba	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jamaïque	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guadeloupe	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Martinique	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ste Lucie	[illegible]	[illegible]	[illegible]
St Vincent	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Grenade	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Trinidad	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Demerari	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Surinam	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cayenne	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Guayra	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porto Cabello	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ste Marthe	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Colon	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Buenaventura	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guayaquil	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Payta	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lambayeque	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huanchaco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Casma	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huacho	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San José	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pacasmayo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Callao	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cerro Azul	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pisco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chincha	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chala	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Islay	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ilo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Arica	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pisagua	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mejillones	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Iquique	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tocopilla	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cobija	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chañaral	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Caldera	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Carisal Bajo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huasco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Coquimbo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Valparaiso	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San Francisco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Acapulco (Manzanillo)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Punta Arenas	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Realejo (Corinto)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Union	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Libertad	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Acajutla	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San José	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Passage dans une cabine sur le pont avant et arrière du pont arrière de la Nlle-Orléans à Saint Nazaire $260 en or
Passage dans une cabine au pont avant.......... 210
Passage d'entrepont.......... 100

Un supplément de $25 or devra être payé pour une chambre occupée dans les cabines extérieures du 1er pont.

Les enfants au dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 ans paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 ans paient demi-place.
Au-dessus place entière.

Il est accordé une cabine pour deux enfants payant demie place.

Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.

Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 8 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieront quart de place.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 sur le prix du double trajet, si le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage, s'adresser chez

VICTOR PERRILLIAT, agent,
16 janv—1 an L I 2 127, rue de la Commune.

Nouvelle-Orléans à Saint-Nazaire.

VIA HAVANE.

Le steamer Français

DARIEN

Partira pour le port de la Havane, le 13 mars, recevra et signera des connaissements pour du coton et autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Havre, Paris, Liverpool, Londres, Rotterdam, Brême et Hambourg.

Pour fret ou passage, s'adresser à

VICTOR PERILLIAT, Agent,
26 fév— 127 rue de la Commune.

Seule ligne directe pour la France.

Service des Paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides Bâtiments de cette Ligne, favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, Rivière du Nord.

PEREIRE	Duchesne	Samedi 9 mars.
VILLE de PARIS	Surmont	Samedi 23 mars.
EUROPE	Lemarié	Samedi 6 avril
SAINT LAURENT	Bocandé	Samedi 20 avril

Prix du Passage en or pour Brest et le Havre

Première classe $140, Seconde classe $100, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classes.

Pour Paris.

[Y compris les coupons de billets de chemin de fer.]

1re classe..........$145 | 2de classe..........$105.

Les bagages sont marqués pour Paris.

Les steamers de cette ligne ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Soins médicaux gratuits.

Les personnes désirant partir pour France peuvent obtenir ici leurs billets de passage, sans écrire ou télégraphier à New-York, en s'adressant au consignée.

Pour passage s'adresser à

VICTOR PERRILLIAT,
23 déc 127 rue de la Commune.

POUR NEW-YORK.

Steamers de la Ligne Cromwell. — New-York et Nlle-Orléans.

Départ, DIMANCHE, 17 mars, à 7 heures du matin,

Le steamer favori et bon marcheur,

GEO. CROMWELL,

Commandant E. E. Vail.

Partira de son wharf au pied de la rue Toulouse, Deuxième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
11 mars Rue Carondelet, No 41.

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York,

LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2500 tonneaux	Nelson, comm.
GUIDING STAR	2500	"	Berry, "
MISSISSIPPI	2200	"	Sumner, "
MERRIMACK	2500	"	Vanzice, "
HAVANA	2000	"	Whitman, "
MONTEREY	1400	"	Edwards, "
MARIPOSA	1400	"	Quick, "
MATANZAS	1400	"	
MISSOURI	1600	"	Hudson "

Le vapeur

HAVANA,

Whitman, commandant,

Partira SAMEDI, le 16 mars 1867, à 8 h. du matin. Ce vapeur sera suivi du

MISSOURI,

Hudson, commandant,

Wharf de la Compagnie, vis à vis de la place Jackson.

On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du frêt et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à

CREEVY, NICKERSON & CO, agents,
28 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
E. K. GARRISON, président,
16 août No 5, Bowling Green, New-York.

LIGNE CRESCENT DE PAQUEBOTS DE LA NLLE-ORLEANS AU BRESIL.

Départ, SAMEDI, 16 mars, à 3 h. P. M.

POUR RIO JANEIRO.

La belle goélette anglaise

EMMA,

Fine voilière et de première classe, capitaine J. H. Viguers, fera voile positivement ainsi qu'il est dit ci-dessus.

La grande expérience du capitaine J. H. Viguers, qui a fait quinze voyages à Rio Janeiro, est une garantie de succès et d'un voyage rapide. Les passagers sont priés de retenir leur passage le plus tôt possible, car il ne sera reçu aucune demande après le 14 mars. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à

J. M. ORIOL,
Rue Natchez, No 35.

Un bâtiment de cette Ligne partira le 16 avril. Les personnes qui désirent profiter de l'occasion voudront bien le faire savoir à temps. 8 mars

Paquebots de Vicksburg.

Paquebots de la Malle des Etats-Unis, Vicksburg, Natchez et Nlle-Orléans.

Départ, tous les MARDIS, à 5 heures P. M.

Pour Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville, et tous les ports intermédiaires.

Le magnifique paquebot neuf

ROBERT E. LEE,

Capitaine Wm. B. Richardson

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Jours de départ, tous les JEUDIS, à 5 heures P. M.

Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans

Paquebot régulier de la malle des Etats Unis

GEN. JOHN A. QUITMAN,

Capitaine J. M. White,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Greenville, Grand Lake, Princeton, Ashton, Skipwith, Providence, Goodrich's Landing, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Waterproof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires.

P. S.—Ces bateaux à vapeur se relient, à Vicksburg, avec des paquebots qui font le service des rivières Yazoo, Tallahatchie, et Creek, Sunflower, et prendront du fret, avec le privilège de rembarquement.

Pour fret ou passage sur ces bateaux, s'adresser à bord, ou à

GEO. D. HITE, rue Tchoupitoulas, No 17,
A. BRITTON & CO, rue Front, No 7,
CELLOS & GWARTNEY, rue Front, No 13.

Un commis se tiendra au débarcadère, au pied de la rue de la Commune, tous les mercredis matin, afin de recevoir le fret pour le bateau "Gen'l. Quitman."

16 fév—1 an

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ: tous les MARDIS à 5 heures P. M. et les SAMEDIS à 10 heures A. M.

Pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoleonville, Donaldsonville et toute les débarcadères sur la côte. Le bateau Alonzo Jos. Acosta, capitaine P. Chetet, commis, partira régulièrement comme ci-dessus. Le bateau donnera une attention particulière au fret aux passages pour la côte.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
2mars—1m W. M. SURLS, 8 Nlle Levée.

DEPART, tous les MERCREDIS à 5 heures du soir — Pour Opelousas — Le bateau neuf, d'un léger tirant d'eau, VICTORY, Capt. C. Hinckley (M. Keaton, commis), partira pour Opelousas, Washington, Port Barré, l'embouchure du Bayou Rouge, Simmsport, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau, ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

J. B. CABIAN, 33 Vieille Levée.
J. B. PAGAUD, Agent d'Annonces, 13 Front street.

Le VICTORY a des pilotes de la côte et prendra des passagers aux taux des paquets. 25 fév—1m

Pour la Rivière Tchefuncté.

POUR MANDEVILLE ET MADISONVILLE, tous les jours, [les dimanches exceptés] et pour Covington, les lundis, jeudis et vendredis, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du chemin de fer Pontchartrain; les samedis, à 3 heures de l'après-midi. Le bateau à vapeur

ELLA MAY,

de la malle des Etats Unis et à basse pression.

Il sera de retour le lundi, à temps pour le convoi de 9 heures et demie de la ville. Les voyages et départs ci-dessus indiqués auront lieu régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Louis FRIGERIO Jr.
15 fév—1m rue de Chartres No 36.

POUR LE VERMILLION—Le bateau à vapeur T. J. EMERY, capitaine A. D. Whitmore, partira après l'arrivée des chars à passagers à Brashear City, tous les SAMEDIS, prenant du fret pour Abbeville, Port Perry, Bestacepol, Royville, Vermilionville, Grand Coteau, Centerville et tous les points intermédiaires du Bayou Vermillion. Pour les détails s'adresser à

A. MEYNIER Jr., Agent,
14 fév—1m 27, rue St-Louis

Cigares de la Havane.

MR. LEON McCARTHY, de la Havane, vient d'arriver par le "Liberty" et apporte un grand choix de cigares de la Havane de diverses marques et principalement de—Partagas, Cabañas, Upmann & Cia, Ro y Hon-de, Cinto de Orion, Henry Clay, Espanola, Arriguaga, Paz de Chino, Espanola, Figaro, Intimidad, etc. Il prévient ses amis et le public qu'il vient d'ouvrir son magasin de cigares au No 153 rue de la Commune, entre Carondelet et St. Charles, où il débitera ces diverses marques au prix les plus réduits du marché. 5mars—1m

---

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE, Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent, salut. Attendu que Adolphe Steinwachs, pour le compte de Callender Irvine Fayssoux, ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, c'est adressé au Greffe de cette Cour ou la dite vente fut enregistrée le trente-unième jour de mars de l'année 1862 pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé, "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires", approuvé le 10 mars 1834.

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, qui pourront avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de formalité dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou inégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication du dit avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le Shérif susdit le quatorzième jour d'avril de l'année 1860, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le — de l'année 18 —, dans l'affaire de C. Rosillas Receveur vs cinq portions de terre, (propriétaires inconnus) No 14,604 du docket de cette Cour, à laquelle vente Adolphe Steinwachs, pour compte de Callender Irvine Fayssoux, s'est rendu acquéreur pour le prix de $790.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un îlet de terre, No 380, borné par les rues St Jean, Toulouse et St Pierre, et par une Rue courant de la rue St Pierre à la rue Toulouse, le divisant d'une propriété appartenant, ou qui appartenait autrefois, à Norbert Vigne—Conformément à un plan de la section No 2, déposé en un bureau du dit receveur. Le dit terrain mesure 301 pieds, plus ou moins, de face à la rue St Jean, 398 pieds, plus ou moins, de face à la rue Toulouse, et 109 pieds, plus ou moins, de face à la rue de St Pierre.

Témoin:—L'Honorable E. T. Fellowes, juge de la dite Cour, ce 11ème jour de mars, en l'année de notre Seigneur mil huit cent soixante sept, et la quatre-vingt onzième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique. D. E. BYERLY,

13 mars—27, 11av greffier.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Je certifie, par les présentes, que le 28 février 1867, jugement a été rendu, à cette Cour, dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants, savoir: No 17,164—Mme Mary T. Taylor contre son mari. Après avoir entendu les plaidoiries, les témoignages et les avocats, la Cour, considérant que la loi et les preuves sont en faveur de la demanderesse—Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Mary T. Taylor, épouse de William H. Ames, et contre le défendeur, le dit William H. Ames, son mari; que les dites parties soient séparées de biens; que la communauté d'acquêts et de gains existant jusqu'à ce jour entre elles soit dissoute; que le défendeur acquitte les frais du procès.

Jugement rendu le 28 février 1867.

Signé le 6 mars 1867. CHS LEAUMONT, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 11 mars de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-sept et la 91e année de l'Indépendance des Etats-Unis. F. A. LUMINAIS

13mars—13,20, 13 av. Député Greffier

194..........CHARTRES..........194

DR. M. PERL & CO.,

SUCCESSEURS DE DUFILHO, JR.

194—RUE DE CHARTRES—194

NOUVELLE-ORLEANS.

Droguistes en gros et en détail, et obtenables, auront constamment à vendre, au comptant, un assortiment complet de

Drogues,
Produits chimiques et
Médicaments patentés
Français, Anglais,
Allemands et Américains.

Les prescriptions sont préparées avec soin, et les drogues employées sont pures.

Nous avons un bel assortiment de Parfumerie et articles de toilette, brosses, peignes, et articles de fantaisie, &c. &c. 22 nov—

NOUVEAUTES!!

LION & PINSARD,

172......RUE DU CANAL......172

(Près Baronne.)

IMPORTATION directe par tous les steamers d'Europe de tous articles de fantaisie.

MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE,

ARTICLES POUR MESSIEURS,

Cravates, Cols, Chemises, Gilets de Peau, Faux Cols, Cravates, Mouchoirs, articles pour Fumeurs, Bretelles, Chaussettes.

—PARFUMERIE FRANÇAISE—

Bijouterie Fine et Imitation, Bijouterie Deuil, Diamants et Pierres Fines.

Vente en gros et en détail. 14de—6m

D. B. GRAHAM & Co.,

139......RUE GRAVIER......139

ENTRE LES RUES CAMP ET ST-CHARLES.

IMPORTATEURS DE

Marchandises sèches, étrangères et du pays.

AGENTS DU

"YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST,

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivera par les premiers bâtiments, de toiles de lin, de toiles à drap, toile à cravates, toiles d'Irlande, [illegible] ... 19 nov—

LOTERIE

DE L'ETAT DU KENTUCKY.

NUMERO SIMPLE.

MURRAY, EDDY & CO., directeurs.

GROS LOT..........$50,000.

Loterie de l'Etat du Kentucky, au profit du Collège Shelby.

Classe E.—Pour être tirée à COVINGTON, Ky. VENDREDI, 15 MARS 1867.

PLAN.

1 lot de	soit	$50,000
1 lot de	soit	20,000
1 lot de	soit	[illegible]
1 lot de	soit	[illegible]
1 lot de	soit	[illegible]
1 lot de	soit	[illegible]
[illegible] lots de	soit	10,000
[illegible] lots de	soit	20,000
[illegible] lots de	soit	20,000
[illegible] lots de	soit	20,000
[illegible] lots de	soit	27,300

—Lots d'approximations:—

9 approximations, de $[illegible] pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $50,000 — $2,700

9 approximations, de $[illegible] pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $20,000 — 2,250

9 approximations, de $[illegible] pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de [illegible] — 1,800

9 approximations, de $[illegible] pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $7,650 — 1,350

9 approximations, de $[illegible] pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $5,100 — 900

9 approximations, de $[illegible] pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $[illegible] — 900

[illegible] lots s'élevant à — $217,600

Billet entier $12; demi-billet $6; quart de billet $3; dixième de billet $1 50.

Les lots sont payés en plein, sans déduction.

Les demandes de billets sont remplies au retour de la malle, et les tirages sont envoyés aux acheteurs, avec application du résultat de chaque placement, dès que le tirage est achevé.

S'adresser à CHAS T. HOWARD, marchand ayant licence, No 40, rue du Camp.

Lock Box 692, du bureau de Poste de la Nlle-Orléans. nov—

WM ARMSTRONG, ci-devant quincailler à la Nouvelle-Orléans, s'est établi marchand-commissionnaire au No. 511, Pine Street, Philadelphie (Penn) Reçoit des commandes pour tout espèce d'articles de Quincaillerie, Machines, Articles en Fonte, Chaudières dites françaises, Fours, Poêles, Casseroles, Fers-à-repasser, &c., &c., aux prix courants. Bonne commission.

Prendra des commandes pour tous autres articles fabriqués dans le Nord.

Agent d'une Fabrique de Fourneaux de terre à prix réduits. 29 janv—3m

PHARMACIE.

Le Dr. M. ESCOUBAS a l'honneur d'annoncer au public et à sa nombreuse clientèle qu'il vient d'ouvrir une pharmacie rue Poydras No. 207, près du Nouveau Marché. Il remplira les prescriptions médicales; il fera le détail, remplira les commandes pour la campagne et donnera des consultations gratuites de midi à deux heures. Il s'occupera spécialement du traitement des maladies syphilitiques.

13 fév — 3 m

ST. LEON DESTEZ,

COURTIER,

68..........RUE TOULOUSE..........68

Entre Royale et Bourbon.

Vente et achat de propriétés. Donnera également toute son attention à la location des maisons et magasins.

4jan—

COMPAGNIE DE GLACE

DU CRESCENT CITY.

Bureau central: rue du Camp, No 21.

DÉPOTS:

au No 13 de la rue Crossman, aux Nos 71 et 73 de la rue Front, aux Nos 19 et 21 de la rue St-Thomas, au No 5 de la rue Scrapure, aux Nos 35 et 37 de la rue Victoire, près le chemin de fer Pontchartrain.

A. W. BOSWORTH, Président,
JNO P. FRANZ, Surintendant,
WM. VOLCKMANN, Surintendant assistant.

4 fév—

REMÈDES de quatre spécialités, contre les plaies réputées incurables. Par le docteur A. Perrier, rue Dauphine No 243, entre St-Philippe et Ursulines. "Les remèdes ci-dessus sont sans égaux pour l'apport de leur efficacité; ils ne laissent aucune trace de leur emploi sur les plaies dont ils amènent la guérison. Ils corrompent les matières d'enfant, ... [illegible] ... le mal de ventre...

Consultations gratuites de midi à quatre heures. 24 fév—1m

COLLEGE

DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, la Mathématique—Algèbre et Géométrie—et les cours d'Historique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs et dévoués.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien requièrent à des leçons particulières.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, le calcul de commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.

—Prix: $5.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 186, entre Dauphine et Bourgogne. 25 oct—MVD

Edward Beck vs. Hait cent quatre-vingts piastres en billets du Trésor des Etats-Unis et en billets de la Banque Nationale.

Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,371.

Bureau du Shérif Paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, le 1er mars 1867.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un writ de saisie provisoire "in Rem" à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'ai saisi provisoirement en ma possession, et en ma garde, un paquet contenant cent quatre-vingts piastres en billets du Trésor des Etats Unis et en billets de la Banque Nationale. Le paquet a été trouvé, le demandeur en étant devenu possesseur comme l'ayant trouvé, le propriétaire ou les propriétaires desquels étant inconnus.

Et toutes personnes intéressées dans la dite affaire, sont par le présent notifiées et sommées d'avoir à comparaître, dans les QUINZE JOURS qui suivront la date du présent avis et répondre à la pétition enregistrée dans cette affaire.

HARRY T. HAYS, Shérif.

1er mars—1,8,15

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co., à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec la prompte attention aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIÉ,
janv— No 37, rue Vieille-Levée.

VENTES JUDICIAIRES.

J. DARENCENS vs J. GAZAN & als (J. Gazan, M. J. Gazan & Victor Prostdam, in solido.)

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,175—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt cinq Mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Le terme restant du Bail jusqu'au 30 d'avril 1870 de la Maison située à l'angle des rues Toulouse et Bourbon, à raison de $150 00 c. par mois et payables à la fin de chaque mois, et de la Maison située au No 79 rue Toulouse, à raison de $60 00 c. aussi par mois et payable à la fin de chaque mois, tel que le bail en a été déposé au Greffe de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, au procès No 17,289, des dossiers de ladite Cour.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur paiera le loyer à son échéance et la balance du prix d'adjudication, s'il y en avait, comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

13mars—16,18,23 25

H. & E. M. BRAXTON vs FRANÇOIS JURE.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 16,968—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai le MERCREDI, treize de mars 1867, à 4 1/2 heures, PM, sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

GROCERIES. Le fonds d'une grocerie situé rue de la Levée, près celle St Ferdinand, dans le Troisième District de cette ville, ainsi que les meubles qui s'y trouvent, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

2 mars—2,5,8,11,13

J. Debencens vs Jean Gajan et als. Jean Gajan, M. J. Gajan et Victor Prostdam.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,175—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, treize de mars 1867, à 10 heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds d'une confiserie située à l'angle des rues Toulouse et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville suivant, inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

2 mars—5, 8, 11, 13

NORCROSS PERKINS & HERSEY vs N. W. NORCROSS.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 16,844—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, treize de mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de—

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur N. W. Norcross, à savoir, le bateau à vapeur, avec le système indivis, un steamer "Planet".

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette offre étant la seconde et dernière, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qu'on en offrira, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira son bon ou obligation, avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement.

Le dit acquéreur paiera comptant, et en déduction du prix d'adjudication, les frais d'annonce du shérif et du greffier, s'élevant à la somme de $[illegible] ou environ.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

20 fév—25—mars 2,5,9,13

CHS. BARTINE vs JENNINGS ET DODGE.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans No 14,564—En vertu d'un writ de fieri facias contre Lyman W. Dodge, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, quinze mars 1867, à 4 1/2 P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Tous les Meubles et Effets contenus dans la maison occupée par le dit défendeur et située rue Delaronde, à Algers, rive droite du fleuve Mississippi, en cette Paroisse, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

mars—4,7,11,13, 15

F. RICKERT vs LE NEW ORLEANS SEAMEN'S HOME ASSOCIATION.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 20,374—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI vingt-neuf de mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de la Nouvelle-Levée et Front [illegible] ... [illegible]

Le dit terrain mesure, mesure française, quatre-vingts pieds de face à la rue de la Nouvelle-Levée sur une égale profondeur ... [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, etc.

Cette propriété appartient à la dite association pour l'avoir acquise ... [illegible] ... 1866 au procès intitulé La Banque de Cité de la Nouvelle-Orléans vs Henry Lockett, No 11,533 des dossiers de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Le plan est maintenant exposé à la Bourse.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Un tiers du prix comptant au moment de l'adjudication ... [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

28fév—28fév—5,13,21,29 m

JOHN VOELKEL & als vs A. M. VOELKEL, exécutrice & al.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — No 20,441 — En vertu d'un jugement rendu le 12 février et signé le 16 février 1867 à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, cinq d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un certain lot de terre situé au faubourg Lafayette dans la partie de Jefferson et Carrollton, [illegible] ... [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété a été acquise par Henry C. [illegible] ... [illegible]

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

6 mars, 13, 22, 1er av 5

VENTE PAR CONSENTEMENT

Par le Constable de la 3me Cour de Justice de Paix.

[illegible] Shelby vs H. Gilly Jr et C. Chatelin, agent.

IL sera vendu, le mercredi 13 mars 1867, à midi, le fonds d'un magasin de confiseries, situé rue Royale No 173, entre les rues Orléans et Ste Anne.

Conditions—Comptant.

ARTHUR LANGE, Constable, 3me Cour de Justice de Paix, Paroisse d'Orléans.

13mars—1f

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. CROZAT.

Quatrième District Judiciaire, Paroisse Saint-Charles—No 496.

Succession de Veuve François Trépagnier

PAR J. B. CROZAT, encanteur.

Bureau, encoignure St-Louis et Chartres.

EN vertu et en exécution d'un ordre de vente du Quatrième District Judiciaire, Paroisse St-Charles, daté du 21 février 1867, je vendrai à l'encan public, au plus offrant et dernier enchérisseur, samedi 16 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, pour le compte de la succession:

1o—Une concession (land warrant) pour 160 acres, accordée par les Etats Unis à Mme Vve François Trépagnier le 25 mai 1847 et portant le No 66,...

Le Bail ... [illegible]

Termes—Comptant, sur les lieux, en billets du Trésor des Etats-Unis. 7 mars—12,16

Quatorze beaux terrains situés tout près du Fair Grounds.

Succession de J. A. Blanc—No 27,936.

PAR J. B. CROZAT, encanteur.

Bureau, encoignure Chartres et St Louis.

EN vertu d'un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 15 septembre 1866, il sera vendu, samedi, 16 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal—

Les lots de terre ci dessus mentionnés—désignés sur le plan qui se trouve exposé à la Bourse des Négociants et des Encanteurs.

Termes et conditions—La moitié comptant, payable en billets du Trésor des Etats-Unis, et la balance à un an de crédit et 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication et 8 pour cent d'intérêt en cas de non paiement.

L'acte de vente pardevant A. Dreyfous, notaire public. Les timbres du Revenu des Etats Unis, aux frais des acquéreurs. 13 fév—13, 20, 27 & 16

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Propriétés améliorées à Brooklyn

SUCCESSION DE BERNARD LAVIN.

No 234—Deuxième Cour de District Judiciaire, Paroisse de Jefferson.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.,

NICHOLAS J. HOEY, encanteur,

Bureau, No. 17, Exchange Place.

SAMEDI, le 13 d'avril 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Jas. Cabot, juge de la Deuxième Cour de District Judiciaire, paroisse Jefferson, daté le 18 février 1867, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la succession, savoir:—

Six lots de terre à Brooklyn, paroisse de Jefferson, sur la rive droite du fleuve, désignés par les numéros 8 à 11 de l'îlet No 1, borné par Ocean Avenue, rue Water, le chemin public et la ligne divisant la dite ville (Brooklyn), de la propriété de Peter Marcy, d'après un plan par d'Hemecourt, septembre 1859, déposé au bureau de Jos. Graham, dernièrement notaire, et numéroté "plan No 134."

Les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face sur la Ocean Avenue, 146 pieds 8 pouces et 7 lignes de profondeur et face sur la rue Water, et 137 pieds 4 pouces de profondeur du côté du chemin public.

Les améliorations consistent en une maison basse avec 2 chambres; cuisine, hangar, etc.

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. Acte de vente et les timbres de Revenu, aux frais des acquéreurs pardevant E. Commagere, notaire.

10 mars—23, 30—avril 6, 13

Scrip Actions et Terrains à Carrollton.

SUCCESSION DE JOHN W. KNAPP.

No 26,548—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

NICHOLAS J. HOEY, ENCANTEUR.

Bureau, Exchange Place, No. 17,

SAMEDI, le 23 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 16 février 1867, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, savoir:—

1o—Scrip de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de "Sun" de la Nlle-Orléans, de $40 pour 1858, de $30 pour 1859 et $10 pour 1861.

2o—Vingt (20) actions de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

3o—Dix lots de terre à Carrollton, paroisse de Jefferson, désignés par les Nos 13 à 22 inclusivement, de l'îlet 37 A. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Washington, entre les rues Troisième et Zimpel, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. Le terrain No 13 formant l'encoignure des rues Washington et Zimpel et le 22 celle des rues Washington et Troisième.

4o—Quatorze lots de terre à Carrollton, désignés par les Nos 11 à 24, inclusivement, dans l'îlet 37 B. Les terrains Nos 11 et 12 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face sur la Quatrième, entre Frank et Washington, sur une profondeur de 150 pieds. Les lots 13 à 22 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Washington, entre Quatrième et Zimpel, sur 120 pieds de profondeur. Les lots Nos 23 et 24 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Zimpel sur 150 pieds de profondeur. Le tout conformément à un plan par Kammerschmidt, 18 et 20 décembre 1866, et déposé au bureau de D. I. Ricardo, notaire à la Nlle-Orléans.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Actes de vente, et les timbres du revenu des Etats-Unis, aux frais des acquéreurs.

17 fév—17 fév—2,9,16 23 mars

PAR PALFREY & HILL

SUCCESSION DE JAMES T. McFARLANE No. 27,420.

Vente à l'encan, d'une Machine à Vapeur, Bouilloire, Flèche, Briques, Outils, Bois de charpente, &c., &c.

PAR PALFREY & HILL,

H. W. PALFREY Jr., Encanteur

Bureau, rue Carondelet, No 55.

JEUDI, 21 mars 1867, à 10 heures du matin, sur les lieux, No 170 de la rue du Camp, entre les rues Girod et Julia, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 2 mars 1867, il sera vendu.

Les meubles appartenant à la succession de James T. McFarlane, comprenant une machine à vapeur, bouilloire, flèche, machine à raboter, truie tables à scie, un grand hangar, deux petits hangars; environ 3000 pieds de bois de construction, mélange; sept établis de charpentier, un lot d'outils, 3000 briques, plus un rouet, un lot de fer à couler, une cheminée du "Ido": pupitre, coffre-fort, pendule, &c.

Conditions de la vente—Comptant, sur les lieux, en billets du Trésor des Etats Unis. 11mars—16, 21

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN & MARKS.

Marchandises sèches étrangères et américaines.

Parasols français des derniers genres, Mousselines Suisses, Nansous, Jaconats blancs, &c., &c., &c.

PAR HOFFMAN & MARKS,

S. S. ZELNICKER, encanteur.

Bureau, rue de Chartres, No 36

IL sera vendu, Mercredi, 14 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 36 de la rue de Chartres—

300 Lots de marchandises sèches et articles de fantaisie importés récemment et comprenant un grand choix de—

Organdis, percales, jaconats et mousselines françaises, indiennes rouges françaises et anglaises, linons tout toile, superfins, linons Union, imprimés, gingas No 3, 5 et 7, désignées, 1 X 1 et 2 X 2 bouguets à voiles, qualité supérieure, couleurs assorties, marquises et

200 douzaines parasols français, nouveaux genres.
100 Courte-pointes françaises 12/4 &c. &c.

—EGALEMENT—

Un magnifique stock bien assorti, de marchandises du pays, telles que Denims, coutils à rayures, coutils à matelas, toiles d'Irlande, indiennes, mozambiques, alpagas, moires, coton blanc et cotton écru, toile à drap, draps, casimir, articles d'hiver, tweeds, &c.

—EGALEMENT—

Un grande facture de—

Mousseline suisse, blanche, Nansous, Jaconats, Tape checks,

Brillantines, Mousselines Jacquard, Denims superfins, &c., &c.

—ET—

Un assortiment général de lingerie de messieurs.

Conditions à la vente. 9mars

PAR E. ROGER & CO.

Chemises, Linge fait, Chapeaux, Malles et Sacs de voyage.

PAR E. ROGER & Co.,

O. DEJAN, encanteur.

JEUDI, 14 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée—

100 douzaines chemises toile et devants toile de qualité supérieure—article importé,
75 lots linge fait,
200 doux. chapeaux feutre et casimir,
50 malles,
100 doux. sacs de voyage.

Conditions à la vente. 13 mars

500 caisses Chaussures de choix.

PAR E. ROGER & Co.,

O. DEJAN, Encanteur.

JEUDI, 14 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée—

500 caisses Bottes Souliers et Brodequins comprenant un assortiment complet et qui mérite l'attention des acheteurs

Conditions—à la vente. 11 mars

FRANCIS FERNANDEZ & CO.

Grande vente de Lustres pour salon, Lampes, Abat jours, Candélabres, Lampes bronze, Modérateurs et Carcels riches.

PAR F. FERNANDEZ & CO

F. FERNANDEZ, Encanteur.

VENDREDI prochain, 15 du courant à 11 heures du matin, il sera vendu, à leur salle d'encan, No 44 rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane,

4 lustres riches pour salon,
200 cheminées de lampes,
10 cons abat jour peints,
6 paires candélabres de 5 et 6 branches.
150 lampes, bronze, modérateurs et carcels, riches,
200 pieds de lampe bronze
200 supports

et une grande quantité de lampes couronne, quinquets &c. &c. 12 mars

FRANCIS FERNANDEZ & CIE, ENCANTEURS.

POUR les ventes à l'encan de marchandises sèches, bottes, souliers, chapeaux et marchandises ... &c, &c. à leur magasin d'encan No 44 rue de la Vieille Levée entre Douane et Bienville, ainsi que pour toutes ventes en dehors.

Jours réguliers de ventes:

MARDI, JEUDI, ET SAMEDI.

Avances faites sur consignation 17 fev—

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Maison basse rue St Denis, près de la rue Washington

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

NICHOLAS J. HOEY, encanteur, Bureau, No. 17 Exchange Place.

SAMEDI le 23 de mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane [illegible] ...

[illegible]

Maison double rue Erato.

Succession de John Doutz—No 27,029.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

NICHOLAS J. HOEY, Encanteur, Bureau: Passage de la Bourse No 17

SAMEDI le 16 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et la Douane [illegible] ...

[illegible]

Conditions—comptant en billets du trésor des Etats Unis.

Acte de vente et les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant ... notaire public.

13 fév, 23—mars, 9, 16

Propriété à l'encoignure des rues Annonciation et Troisième, en face du "Clay Square"

Succession de George Weinmann.

No — Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

NICH. J. HOEY, Encanteur, Bureau, No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI le vingt trois de mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre ... [illegible]

Un lot de terre ... [illegible] ...

Conditions—[illegible] ... comptant ... le reste à 1, 2 et 3 ans ...

Acte de vente et les timbres de Revenu aux frais des acquéreurs pardevant W. L. Poole, notaire public.

26 fev—23—2,9,16,23 m

OCCASION.

Placements sûrs et avantageux

MAGASIN DE LA RUE DU CANAL,

No. 112 rue du Canal,

Près de l'encoignure de la rue Carondelet;

— ET —

Deux magasins en briques à trois étages, la façade du rez-de-chaussée en fer,

Nos. 186 et 188, rue Gravier.

Entre les rues Carondelet et Baronne.

—EGALEMENT—

Un morceau de terre de valeur dans le Quatrième District.

SUCCESSION DE GEORGE MAY,

No 16,440, Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,

N. J. HOEY, encanteur.

SAMEDI, le 13 d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues du Canal et de la Douane, dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un décret de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, rendu le 7 de mars 1867 et signé le 12 de mars 1867, et d'un ordre subséquent daté le 9 de mars 1867, il sera vendu à l'encan public pour le compte de la succession de GEORGE MAY décédé les propriétés de valeur ci-après décrites, savoir:

LA BATISSE en briques à trois étages, No 142 rue du Canal, et le terrain sur lequel elle se trouve ... [illegible]

Conditions ... [illegible]

Deux magasins en briques et à trois étages, Nos 186 et 188 de la rue Gravier

... [illegible]

Le dit morceau de terre est de forme triangulaire; il a 112 pieds sur la base du dit triangle, sur une profondeur de 1918 pieds 4 pouces.

Cette propriété a été achetée par George May et Edward A. Bradford, de Theodore O. Stark ... [illegible] ... décédé—par acte au rapport de Wm Shannon, notaire, le 19 février 1857.

—CONDITIONS DE LA VENTE—

Un quart comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. Le reste, en paiements égaux, à un, deux et trois ans de crédit, en billets des acquéreurs garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, sur les propriétés vendues, portant intérêt à raison de huit pour cent l'an du jour de la vente à parfait paiement. ... [illegible]

Les actes de vente, y compris les timbres de Revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant M. J. A. Quintero notaire public, No 76 de la rue Carondelet, aux frais des acquéreurs. 12mars

PAR D. E. MORPHY.

Mais. Mais.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mercredi, 13 mars, à 10 heures du matin, sur la Levée, les Quais, en face de la rue Gravier, pour le compte de qui il appartiendra—

300 sacs de maïs blanc et jaune.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 13 mars

Papier d'imprimerie.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi 14 mars 1867, à 10 heures du matin, au magasin No 67 rue de la Magazine—

[illegible] paquets papier d'imprimerie.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 13 mars

Médicaments patentés, français et américains, parfumerie, etc.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi 14 mars 1867, à 11 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 67 de la rue des Magasins, au premier—

Une facture de médicaments patentés, français et américains, parfumerie &c.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 13 mars

Chaises tordues et Baquets à Charbon.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi 14 mars, à 10 heures du matin au magasin No 47 de la rue des Magasins—

1 boucaut chaises tordues, id.
1 do do id.
144 baquets à charbon, grandeurs assorties, 17 à 17 pouces

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 13 mars

PAR J. P. BOISSEAU.

Pieds de cochon, Saucisses, Beurre, &c.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

Il sera vendu, jeudi 14 du courant, à 11 heures du matin, au coin des rues Nos 49 et 51 de la rue Gravier—[illegible] barils pieds de cochon, [illegible] ...

Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 13 mars

PAR G. DE FERIET.

Piano! Piano! Piano!

Succession de John Heller.—No 28,768.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, No 62, rue Royale.

LUNDI le 25 mars 1867, à dix heures du matin, il sera vendu à l'enchère publique, au bureau de l'encanteur, 62 rue Royale, en vertu d'un ordre de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans en date du 7 mars 1867—

Un piano.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 13 mars—16 19 25 av

Succession de Louise Allard, veuve de François Robert No 29,431.

PAR G. de FERIET, encanteur,

Bureau No 62, rue Royale.

SAMEDI le treize avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'honorable ... Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du ... mars 1867 (dossier de la Cour No 29,431) la propriété dont description suit:—

La moitié indivise d'un terrain, dans l'îlet compris entre les rues Française, Hôpital, ... [illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente ... [illegible]

13 mars—13 16 23 30 avril 6 13

Maison basse, rue St Pierre, No 89, entre Bourbon et Dauphine.

PAR G. DE FERIET, encanteur

Bureau, rue Royale No 62.

Succession de P. D. Henry, de madame P. D. Henry et de madame F. Calongne, — Collationnée — No 18,851.

PAR G. DE FERIET, encanteur

Bureau, No 62, rue Royale.

SAMEDI le [illegible] ... [illegible]

UN TERRAIN, dans le Deuxième District ... [illegible]

PAR S. GUINAULT

Propriété de valeur, encoignure St Philippe et Robertson.

PAR S. GUINAULT, encanteur

Bureau, Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI ... [illegible]

TROIS LOTS DE TERRE ... [illegible]

Terrain rue de l'Hôpital

PAR S. GUINAULT, encanteur

Bureau, Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI ... [illegible]

UN LOT DE TERRE ... [illegible]

Propriété rue Bourgogne, No 219

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI ... [illegible]

UN LOT DE TERRE ... [illegible]

Vente pour cause de départ,

D'une propriété de grande valeur et admirablement située, à l'encoignure des rues Champs Elysées et de la rue des Bons Enfants et en face de la gare du Chemin de fer du Golfe; d'une autre propriété contiguë et d'une agréable maison en briques à étage construite sur un spacieux terrain, rue Marais ou Morales.

PAR S. GUINAULT, encanteur

Bureau, Passage de la Bourse et Bienville

IL sera vendu samedi 16 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs ... [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente, avec les timbres du Revenu, ... pardevant Mr M. Garton, notaire ...

9 fev—9,13,16,19,23; 28fév—2,9,13,15,16 22 mars

Vente importante et sans réserve de Trois Magnifiques Bâtisses en briques à deux étages sur la Levée, en face du Marché du Port, Nos. 42, 13 et 44.

PAR S. GUINAULT, encanteur

Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

Il sera vendu, SAMEDI 16 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs ...

[illegible]

Actes de vente pardevant Ad. Boudousquié, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres. 8 mars

Successions de Jean-Baptiste Hazeur, No 148, de Homere Hazeur, No 148; et de Joséphine Hazeur, No 149.

PAR S. GUINAULT, Encanteur

Bureau, rue Passage de la Bourse et Bienville

IL sera vendu samedi 16 mars 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre Douane et Canal, en vertu de trois ordres de l'Honorable Cour du Second District Judiciaire de la Paroisse Jefferson, Etat de la Louisiane, les trois ordres datés du 4 février 1867, la propriété dont description suit, appartenant à la succession ... [illegible]

[illegible]

Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit d'un an en billets de la quereur à son propre ordre, portant 6 pour cent d'intérêt de date jusqu'à échéance, et en cas de non paiement à maturité, ... [illegible]

Acte de vente pardevant A. Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats Unis. 11 fev—14, 19, 27—mars 5, 9, 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Sans réserve.

150 caisses bottes, souliers et chapeaux;

—AUSSI—

200 lots habillements extra-fins,

—AUSSI—

Un grand assortiment de couteaux, fourchettes et canifs.

Par GABRIEL LEAUMONT,

Salle d'encan, 69 Chartres.

MERCREDI 13 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Une grande facture couteaux, fourchettes et canifs.

—Aussi—

200 lots habillements extra-fins

—Aussi—

100 caisses bottes, souliers et brodequins,

—Aussi—

50 do chapeaux pour hommes et enfants

—Aussi—

200 pantalons et gilets en kersey et cotonnade.

Conditions à la vente. 12 mars

PAR O. VALETON.

Bois de Cèdre et Acajou, Vieux Cuivre, Ferraille, Coquillages, Vin rouge et blanc, en débarquement du brick "Rustan".

PAR O. VALETON, encanteur,

MERCREDI 13 mars à 4 1/2 heures P. M. il sera vendu sur la Levée entre les deux Marchés—

[illegible] pieds bois de cèdre,
[illegible] acajou,
[illegible] vieux cuivre,
[illegible] ferraille,
[illegible] coquillages.
42 caisses vin rouge et blanc,
[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 13 mars

PAR A. FEIBER

Grande vente sans réserve de marchandises sèches, habillements, ... bottes, souliers et chapeaux à l'encan.

PAR A. FEIBER,

H. MARKS, Encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui mercredi 13 mars, à dix heures, dans la salle d'encan, au No 40 de la rue de Chartres—Un grand assortiment de marchandises sèches comprenant cotonnades, indiennes, cotons bariolés, toiles à drap, chemises, ... [illegible]

—EGALEMENT—

[illegible] lots d'habillements venant d'être reçus par le steamer George Cromwell, et Sandy Nancy et qui seront vendus sans réserve. ... [illegible]

Conditions à la vente. 13 mars

L'agréable maison en briques et à étage, No 143 de la rue St Louis, entre les rues Bourgogne et Rempart, à l'encan.

PAR A. FEIBER,

H. MARKS, encanteur

IL sera vendu, mercredi, 20 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale ... [illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 5 mars

PAR NELLIGAN & NASH.

Succession de Bianca Robbins.

Par ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans

No 27,370—du dossier de ladite Cour.

Tous les meubles et effets de la maison No 81 de la rue Dryades, entre les rues Gravier et Perdido—meubles en bois de rose, en acajou et en noyer, &c.

PAR NELLIGAN & NASH,

J. NELLIGAN, Encanteur,

Bureau au "Crescent Auction Mart" Rue Carondelet, No 74.

VENDREDI ... [illegible]

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Succession de Bianca Robbins

Par ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans.

No 27,370—du dossier de ladite Cour.

Tous les meubles et effets de la maison No 81 de la rue Dryades, entre les rues Gravier et Perdido—meubles en bois de rose, en acajou et en noyer, etc.

PAR NELLIGAN & NASH.

J. NELLIGAN, encanteur,

Bureau au "Crescent Auction Mart" Rue Carondelet No 74.

LUNDI ... [illegible]

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Succession de Mme Jane King ou Kingsbury — Par ordre de l'Hon Jno. W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans — No 27,359 du Dossier de ladite Cour.

La Jolie Résidence, à trois étages, en briques et couverte en ardoises, ayant tous les agréments modernes, portant le No. 16 de la rue du Bassin, près la rue du Canal.

PAR NELLIGAN & NASH

J. N. NELLIGAN, encanteur

Bureau au "Crescent Auction Mart" rue No 74

SAMEDI ... [illegible]

TERMES ET CONDITIONS ... [illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER.

Succession de Victor J. Lavillebeuvre — No 27,187—Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur

Bureau, Passage de la Bourse, No 27.

MARDI ... [illegible]

Résidence de valeur sur la rue Clio, Nos 162 et 164, entre les rues Baronne et Carondelet

SUCCESSION DE WILLIAM MOALES.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur.

Bureau, No 27, Passage de la Bourse.

IL sera vendu mardi 16 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane ... [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente y compris les timbres du revenu intérieur des Etats Unis pardevant Edward Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

13mars—16 avril

PAR WALTON & DESLONDE

VENTE IMPORTANTE D'ACTIONS DE BANQUE.

QUATRE CENTS ACTIONS du Fonds Capital DE LA BANQUE DU SUD, DE CETTE VILLE.

SUCCESSION DE GEORGE ARNOLD HOLT.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, Dossier No 26,800.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE.

J. B. WALTON, encanteur,

Bureau rue Carondelet, No 47.

SAMEDI LE 16 MARS 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu d'une ordre de l'Honorable John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 19 février 1867, il sera vendu—

QUATRE CENTS ACTIONS du fonds capital de la Banque du Sud de cette ville.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 3 mars

VENTES A L'ENCAN.

MONTGOMERY BROS. & CO.

Beurre. Beurre.

11 barils beurre de Goshen venant d'arriver de New-York—Vente à l'encan

PAR MONTGOMERY BRO. & CO.

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu mercredi 13 mars, à 10 heures du matin, à l'entrepôt No [illegible] de la rue Nlle Levée, 11 barils beurre de Goshen venant d'être débarqué du New York et vendu pour le compte des assureurs.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 13 mars

La goélette américaine Fanny, d'un faible tirant d'eau, ses voiles, gréements, etc., à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS & CO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu JEUDI, 14 mars, à midi, à la tête du Vieux Bassin—

La goélette américaine FANNY, d'un faible tirant d'eau du port de ... [illegible] ... de la Vieux Bassin et prête à faire des voyages.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 12 mars

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu jeudi 14 mars, à 10 heures, à leur salle d'encan au No 40 de la rue du Camp

Un assortiment général de meubles

—TELS QUE—

[illegible]

—EGALEMENT—

Une grande facture de ... [illegible]

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de voiture, beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons etc, à l'encan

PAR MONTGOMERY & BROS.,

R. M. MONTGOMERY, Encanteur,

IL sera vendu mercredi 13 mars, à 11 heures du matin, aux écuries de P. Loer, rue Gravier—

Elégants Chevaux appareillés,
do de voiture,
Beaux mulets de tir
Beaux vaches laitières.

AUSSI

Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 13 mars

Succession de Jas H Van Dalsen—No 28,712

Meubles de maison, Meubles de bureau, Nattes &c. à l'encan

PAR MONTGOMERY BROS & Co.,

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu ... [illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 5 mars

PAR BERNARD TURPIN.

Genièvre, Vermouth, Muscat, Cognac

PAR BERNARD TURPIN,

EUGENE TOURNÉ, encanteur.

MERCREDI le 13 mars, à 10 heures et demie A. M. il sera vendu au magasin No 25 rue de la Vieille Levée—

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 13 mars

Bière anglaise sans limite.

PAR BERNARD TURPIN.

EUG. TOURNÉ, Encanteur.

JEUDI 14 mars, à 11 heures du matin, il sera vendu au Lafayette Warehouse, rue Magazine et ...

100 caisses pints ou pintes Aspinalls' India pale Ale ...

Conditions—Comptant en billets du trésor. 13 mars

PAR FORSTALL & SPEAR.

Vente importante pour effectuer un partage d'Actions de Banque et de Chemin de Fer, de choix.

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Bureau, No 36 rue Bienville.

VENDREDI ... [illegible] ... à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, pour effectuer un partage—

[illegible] actions Banque de l'Etat de la Louisiane,
[illegible] do Banque de la ...
[illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Vente non limitée et sans réserve de deux maisons à trois étages, rue Victoire près Marais.

PAR FORSTALL & SPEAR

PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Salle de vente, No 36 rue Bienville.

VENDREDI 22 mars 1867, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs ... [illegible]

Vente pour opérer un partage.

D'une Habitation de prix située dans la Paroisse Jefferson, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à environ neuf milles au dessus de la ville de la Nlle-Orléans.

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, Encanteur,

Salle d'encan, 36 rue Bienville

VENDREDI ... [illegible]

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE ... [illegible]

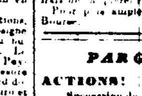

[illegible]

TERMES ET CONDITIONS ... [illegible]

Vente sans réserve de deux Magnifiques Résidences, rue Bienville.

PAR FORSTALL & SPEAR.

PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Salle d'encan, 36 rue Bienville.

VENDREDI ... [illegible]

PAR G. DE FERIET.

ACTIONS! ACTIONS! ACTIONS!

Succession de George W. Parker—No 26,297.

PAR G. DE FERIET, encanteur

Bureau, No 62, rue Royale.

MERCREDI 20 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale ... [illegible]

... 130 actions du fonds capital de la "Pork County Copper Company" de cent piastres chaque, comme il appert par le certificat No 6.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 9 mars—14, 19, 20

Maison à étage dans la rue Miro, entre les rues Hôpital et Quartier, avec deux terrains.

Succession de Jean Charvera.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, No 62 rue Royale

MARDI 2 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane ... [illegible]

DEUX TERRAINS ... [illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis pardevant A. D. Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

2 mars—9, 16, 23, 30—2 avril

Terrain sur la rue Howard, entre les rues Clio et Calliope.

Succession de Charles Strack—No 18,493.

Par G. DE FERIET, Encanteur,

Bureau: No 62, rue Royale.

SAMEDI le 6 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable ... Juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 19 février 1867 ...

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente avec timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant A. D. Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 5 mars—9,16,23,30—6 avril